

*La Principale
Aux élèves et aux responsables légaux*

NOTE DE FIN D'ANNEE

Merci de prendre soigneusement connaissance de chacun des points de la présente note.

I – Organisation de la fin de l'année –

a) Date de fin des cours

J'attire votre attention sur notre exigence de maintenir une ambiance de travail jusqu'au **vendredi 05 juillet**. Je vous demande donc en votre qualité de parents de bien vouloir :

- **Contrôler**, le plus régulièrement possible, **le carnet de correspondance et le travail de votre enfant** ;
- **Vérifier** auprès de votre enfant qu'il se **comporte correctement au Collège** et qu'il **respecte bien ses obligations** en matière d'assiduité et de ponctualité.

Après les conseils de classe, les cours seront assurés normalement. Les professeurs termineront les programmes, effectueront des révisions et ce, afin de permettre à vos enfants de consolider et remobiliser leurs connaissances et leurs compétences.

Par ailleurs, l'établissement étant centre d'écrit pour le Diplôme National du Brevet (*DNB*), il sera donc fermé aux élèves **le vendredi 28 juin après-midi (le service de restauration sera assuré, départ des élèves demi-pensionnaires à 13h35)** et ce, afin de préparer les salles d'épreuves.

Les **lundi 1^{er} juillet et mardi 02 juillet**, les cours ne seront pas assurés pour les élèves des niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} en raison des épreuves du DNB organisées à l'intention des élèves du niveau 3^{ème}.

S'agissant des casiers, les élèves devront veiller à les vider au plus tard le **jeudi 04 juillet**. Sinon, le contenu des casiers sera mis à la poubelle.

Les derniers jours de cours au Collège auront lieu du mercredi 03 au vendredi 05 juillet.

b) Assiduité – Ponctualité – Comportement

J'attire vivement l'attention des élèves et de leur famille sur l'exigence de ponctualité et d'assiduité jusqu'à la fin des cours. Je rappelle que tous les manquements (retards, absences répétées ou injustifiées) sont consignés dans le dossier de l'élève.

S'agissant du comportement et de la tenue vestimentaire, je rappelle que le Collège est un lieu d'enseignement et d'éducation. A ce titre, les élèves doivent s'astreindre à adopter en toute circonstance une attitude correcte et respectueuse d'autrui. Ils doivent s'interdire toute tenue vestimentaire inconvenante.

c) Demi-pension

La demi-pension fonctionnera normalement jusqu'au vendredi 05 juillet. Une remise d'ordre a été réalisée pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} pour les deux jours du DNB.

Les lundi 1^{er} juillet et mardi 02 juillet, les élèves de 3^{ème} demi-pensionnaires, ainsi que les externes qui se seront au préalable inscrits auprès du secrétariat de gestion, pourront prendre leur repas au collège.

d) Attestation Scolaire de Sécurité Routière : ASSR 1 et 2

Rappel : Pour les élèves de 5^{ème}, les épreuves se sont déroulées au mois d'avril et se poursuivent en mai pour les élèves de 3^{ème}. Une session de rattrapage est organisée pour les élèves absents ou ayant échoué. Les diplômes seront distribués aux élèves fin mai début juin et devront être conservés soigneusement pour être présentés lors de leur inscription pour passer leur permis de conduire.

e) Inscription en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Professionnelle ou en 2^{nde} Générale et Technologique

Comme l'an dernier, les élèves de 3^{ème} seront informés de leur affectation et des modalités d'inscription en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Professionnelle ou 2^{nde} GT **le mercredi 26 juin 2024.**

Chaque élève de 3^{ème} devra avoir rendu tous les manuels scolaires et réglé la demi-pension pour obtenir les documents leur permettant de s'inscrire au Lycée.

II – Conseils de classe – Procédure d'orientation – Commission d'Appel –

a) Les conseils de classes :

Les conseils de classe du troisième trimestre auront lieu :

Pour le niveau 3^{ème} : le lundi 03 juin, (arrêt des évaluations le 29 mai) ;

Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : du lundi 17 au vendredi 21 juin (arrêt des évaluations le 14 juin).

Le planning sera mis en ligne sur Pronote.

Je vous invite à ne pas attendre la tenue du conseil pour prendre connaissance des éventuelles difficultés rencontrées par votre enfant. Je vous rappelle que vous pouvez à tout moment prendre rendez-vous avec le Professeur Principal ou la Conseillère Principale d'Education (CPE) pour les questions de vie scolaire.

Ne pas hésitez à consulter régulièrement PRONOTE.

b) Procédure d'orientation :

Pour le niveaux 6^{ème} la fiche dialogue devra être retournée au Professeur Principal pour le **jeudi 23 mai au plus tard.**

Concernant les élèves de 3^{ème} et l'orientation, conformément aux informations transmises (disponible sur Pronote et envoyée par courrier électronique), je vous rappelle que la procédure est **dématérialisée**. La saisie des vœux définitifs doit être effectuée via les téléservices, du 06 mai au 25 mai, pour les vœux d'ORIENTATION. Les vœux d'AFFECTATION pourront être saisis par les familles **jusqu'au 25 mai**, également via les téléservices.

En cas de difficulté, je vous invite à prendre contact avec le Professeur Principal de la classe de votre enfant mais également à ne pas hésiter à vous rendre au CIO d'Orléans (55 rue Notre-Dame de la Recouvrance – 45000 ORLEANS – Tél : 02.38.83.49.54 - ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr).

c) Commission d'appel niveau 3^{ème} :

En cas de désaccord avec la décision du Conseil de Classe, je vous invite à prendre contact rapidement avec la Principale et ce, en vous adressant au Secrétariat de Direction.

Si vous maintenez votre position suite à l'entretien, vous avez la possibilité de faire appel de la décision. Les familles concernées recevront alors un courrier les informant des modalités pratiques du déroulement de la commission d'appel.

La commission d'appel se tiendra le **vendredi 14 juin** à Orléans.

III – Le Diplôme National du Brevet et l’oral du CFG–

L’oral du **Certificat de Formation Générale (CFG)** aura lieu **le vendredi 07 juin**. Les élèves concernés recevront une convocation.

Les épreuves du **Diplôme National du Brevet** se dérouleront **le lundi 1^{er} juillet et le mardi 02 juillet** au Collège Montjoie pour les élèves de 3^{ème}

Date	3 ^{ème}		3 ^{ème} bénéficiant d’un tiers temps	
Lundi 1er juillet	Français <i>Grammaire et compétences linguistiques - compréhension</i> <i>et compétences d’interprétation - dictée</i> 09h00 à 10h30		Français <i>Grammaire et compétences linguistiques - compréhension</i> <i>et compétences d’interprétation - dictée</i> 09h00 à 11h00	
	Français <i>Rédaction</i> 10h45 à 12h15		Français <i>Rédaction</i> 11h15 à 13h15	
	Mathématiques 14h30 à 16h30		Mathématiques 14h30 à 17h10	
Mardi 02 juillet	Histoire-géographie Education Morale et Civique 09h00 à 11h00		Histoire-géographie Education Morale et Civique 09h00 à 11h40	
	Sciences Série générale <i>Sc. Physiques et Technologie</i> 13h30 à 14h30	Sciences Série professionnelle <i>SVT et Technologie</i> 13h30 à 14h30	Sciences Série générale <i>Sc. Physiques et Technologie</i> 13h30 à 14h50	Sciences Série professionnelle <i>SVT et Technologie</i> 13h30 à 14h50

Un courrier d’information ainsi qu’une convocation aux épreuves seront adressés aux élèves et à leur famille dans le courant du mois de juin.

Par ailleurs, **l’épreuve orale de 3^{ème}** comptant pour l’obtention du DNB aura lieu **le vendredi 14 juin après-midi**. Chaque élève de 3^{ème} sera destinataire d’une convocation. Les élèves des autres niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, quitteront le collège à 13h35 pour les demi-pensionnaires.

IMPORTANT : Je rappelle cependant qu’une pièce d’identité sera demandée le jour des épreuves. Si votre enfant ne dispose pas de ce document à l’heure actuelle, je vous remercie de faire rapidement le nécessaire auprès de la mairie de votre domicile.

L’entraînement (DNB blanc épreuve orale) à cette épreuve aura lieu le **lundi 13 mai après-midi**. Chaque élève de 3^{ème} sera destinataire d’une convocation. Les élèves des autres niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, quitteront le collège à 13h35 pour les demi-pensionnaires.

Puis, des temps de remédiation seront mis en place et proposés aux élèves ayant besoin d’un accompagnement supplémentaire.

IV – Procédure d’inscription – Restitution des manuels scolaires -

a) Procédure de réinscription au Collège (pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} :

Fin mai, sera distribué aux élèves un dossier de réinscription contenant entre autres :

- Une fiche de réinscription qu’il vous faudra relire avec attention afin d’y apporter des modifications si nécessaires en ROUGE ;

- Une fiche « renseignements gestion » qu'il vous faudra complétée.
- Une fiche « adhésion au FSE » non obligatoire.
- Une fiche « sortie pédagogique » à renseigner.
- Une fiche « autorisation de publication » à compléter.
- Une fiche « urgence » à renseigner

Ces documents ainsi que certaines pièces justificatives devront être rapportés au Professeur Principal **le Lundi 10 juin dernier délai** et ce, afin de procéder à l'inscription de votre enfant dans la classe supérieure.

Si vous savez, dès à présent, que votre enfant ne poursuivra pas sa scolarité au Collège Montjoie je vous remercie de bien vouloir retourner le dossier d'inscription avec la mention « DEPART » et de joindre un courrier indiquant les motifs du départ et le Collège susceptible d'accueillir votre enfant à la prochaine rentrée.

b) Restitution des manuels scolaires :

La restitution des manuels scolaires aura lieu :

Du lundi 24 au mardi 25 juin matin pour le niveau 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et 3^{ème}.

Le lundi 1^{er} juillet pour les élèves du niveau 3^{ème} qui ont souhaité conserver des manuels pour la révision du DNB.

Je vous demande de bien vouloir vous assurer, dès à présent, que votre enfant est bien en possession des manuels scolaires prêtés en début d'année et que ces derniers sont naturellement restés en bon état.

S'il manque des ouvrages, je vous remercie de vous mettre en relation avec M. Omballa, Secrétaire Général pour convenir des modalités de remboursement.

Aucune inscription ne sera validée si l'élève n'est pas en règle avec le service de gestion.

V – Quelques informations –

1) Accueil des élèves de CM2

Les élèves en classe de CM2 des écoles primaires appartenant au secteur de notre collège ont été accueillis une demi-journée au collège selon le projet pédagogique inter-degré mis en place par les professeurs des écoles et du collège.

2) Demi-journées banalisées

Pour préparer au mieux la rentrée 2024 notamment la nouvelle organisation des classes de 6^{ème} et de 5^{ème}, une demi-journée banalisée supplémentaire est prévue le **mercredi 19 juin**.

Et comme rappelé ci-dessus, le **vendredi 28 juin après-midi** (le service de restauration sera assuré, départ des élèves demi-pensionnaires à 13h35) et ce, afin de préparer les salles d'épreuves.

3) Portes ouvertes

Le collège Montjoie ouvrira ses portes **le mardi 18 juin à partir de 17h30 à 19h30**. Les élèves du collège qui souhaitent y participer doivent avoir une mission d'encadrement auxquels cas ils devront être accompagnés de leurs parents pour y assister. Une information vous sera communiquée prochainement.

4) Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration se tiendra le **lundi 1^{er} juillet à 18h00** en salle de réunion.

5) Bal de fin d'année des élèves de 3^{ème}

En concertation avec les élèves du CVC, les élèves en classe de 3^{ème} participeront à un bal de fin d'année encadré par des adultes volontaires du collège. La date retenue pour cet événement est **le mardi 02 juillet**.

Une information vous sera communiquée prochainement.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

La Principale
Paula HOURY

Copie : tous les professeurs